

Guide des services informatiques offerts aux professeurs de l'Université de Montréal

Année universitaire 2025-2026



Table des matières

1 - Code d'accès.....	3
2 - Authentification	3
a) Questions de vérification	6
b) Authentification à deux facteurs (A2F)	7
3 - MonUdeM.....	7
4 - Mon accès UdeM.....	8
5 - Synchro	10
6 - Principaux privilèges.....	11
a) Service intégré de micro-informatique (SIM)	11
b) Adresse de courriel institutionnelle	12
c) Service de courriel institutionnel infonuagique Office365	12
d) Adresse d'acheminement du courriel	13
e) Publication au répertoire des personnes	14
f) Office365	14
g) Ordinateurs pour professeurs	14
h) Service de prêt de matériel informatique offert dans certaines bibliothèques	15
i) Accès réseau en accès libre	15
j) Accès sans fil au réseau informatique	15
k) Accès hors campus aux ressources électroniques des bibliothèques (Proxy)	15
l) Liste de distribution par cours	16
m) Liste de distribution par programme d'études	16
n) Système de listes de courriel Sympa	17
o) Centre logiciel	18
p) Logithèque Web.....	18
q) StudiUM.....	19
r) Service d'enseignement numérique et scientifique (SENS)	19
s) Eduroam	20
7 - Points de services techniques (PST).....	20
8 - Formation bureautique	21
9 - Retrait des privilèges	21
10 - Soutien aux utilisateurs	22

1 - Code d'accès

Votre code d'accès est nécessaire lors de l'authentification aux différents services informatiques, tels que *Mon accès UdeM*, *MonUdeM*, le courriel institutionnel, le service Proxy des bibliothèques, l'accès au réseau, etc.

Il est important de noter que votre code d'accès **n'est pas** votre UNIP/mot de passe.

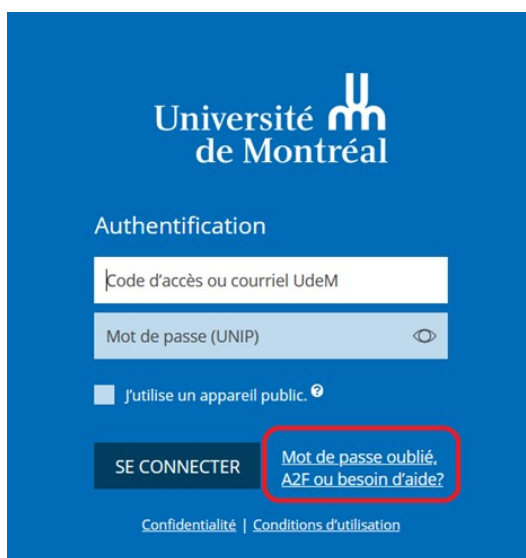
Consulter la page d'information sur [l'authentification à nos services](#) pour plus de détails.

2 - Authentification

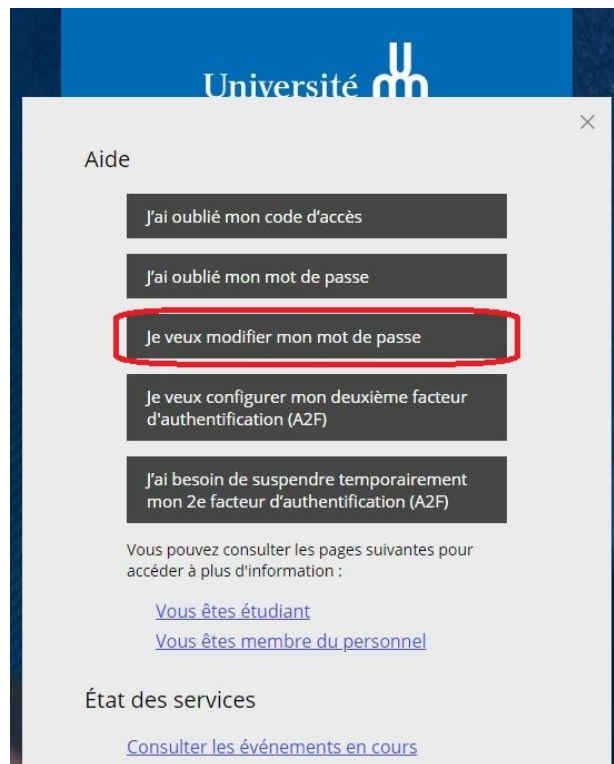
L'authentification est requise pour utiliser les services de l'Université. Que ce soit lors de l'utilisation de *Mon accès UdeM*, *MonUdeM* ou de tout autre service sécurisé.

Lors de votre premier accès, vous devez modifier votre UNIP/mot de passe. Afin que celui-ci soit valide et sécuritaire, vous devez respecter certaines [règles de validation](#). Notamment, votre UNIP/mot de passe doit être formé de 8 caractères et il ne doit pas contenir votre nom ou votre prénom.

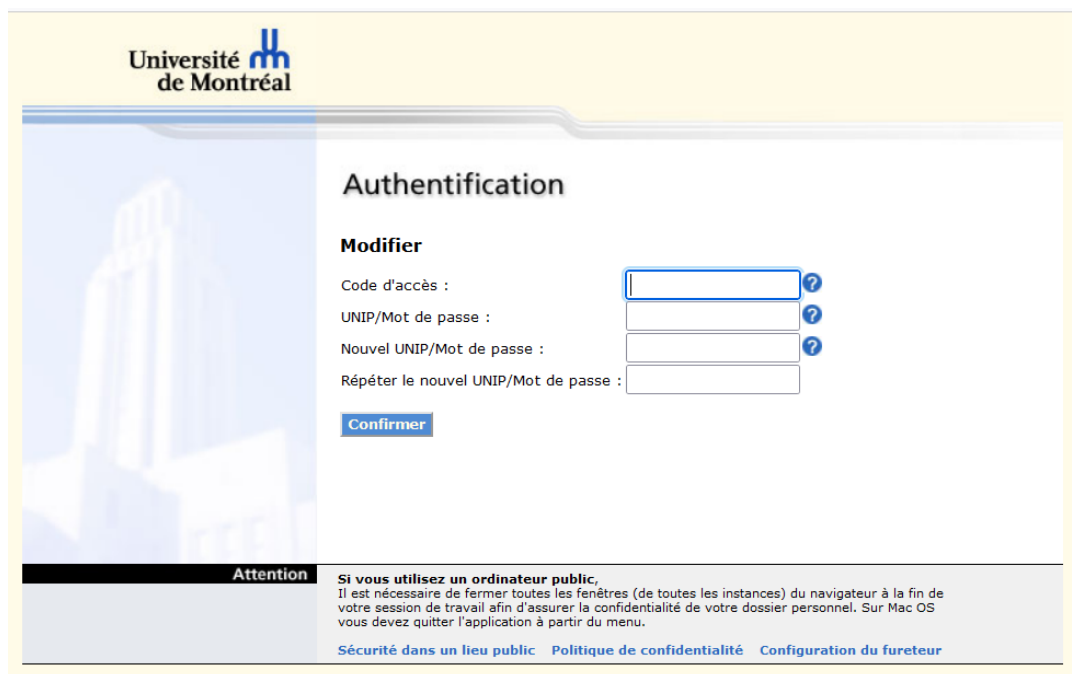
Le changement de votre UNIP/mot de passe vous est imposé tous les six mois afin d'assurer la protection de vos renseignements personnels. Toutefois, il vous est possible de le modifier en tout temps, à partir de la page d'authentification *MonUdeM* (<https://monudem.umontreal.ca>), en cliquant sur le lien *Mot de passe oublié, A2F ou besoin d'aide ?*



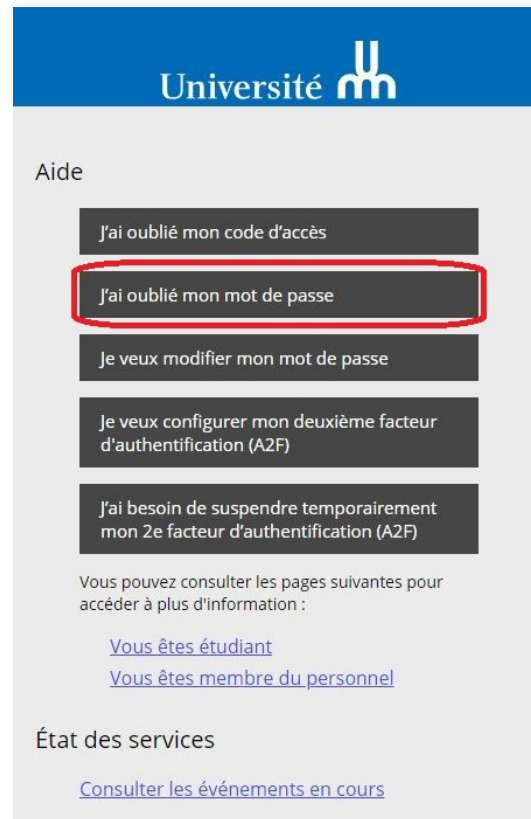
À la fenêtre suivante, cliquer sur le bouton *Je veux modifier mon mot de passe*.



Vous devez inscrire les informations demandées et cliquer sur le bouton *Confirmer*. Notez que vous devez connaître votre UNIP/mot de passe actuel pour faire la modification.



Si vous désirez obtenir un UNIP/mot de passe, vous devez cliquer sur le bouton *J'ai oublié mon mot de passe*.



Université 

Aide

J'ai oublié mon code d'accès

J'ai oublié mon mot de passe

Je veux modifier mon mot de passe

Je veux configurer mon deuxième facteur d'authentification (A2F)

J'ai besoin de suspendre temporairement mon 2e facteur d'authentification (A2F)

Vous pouvez consulter les pages suivantes pour accéder à plus d'information :

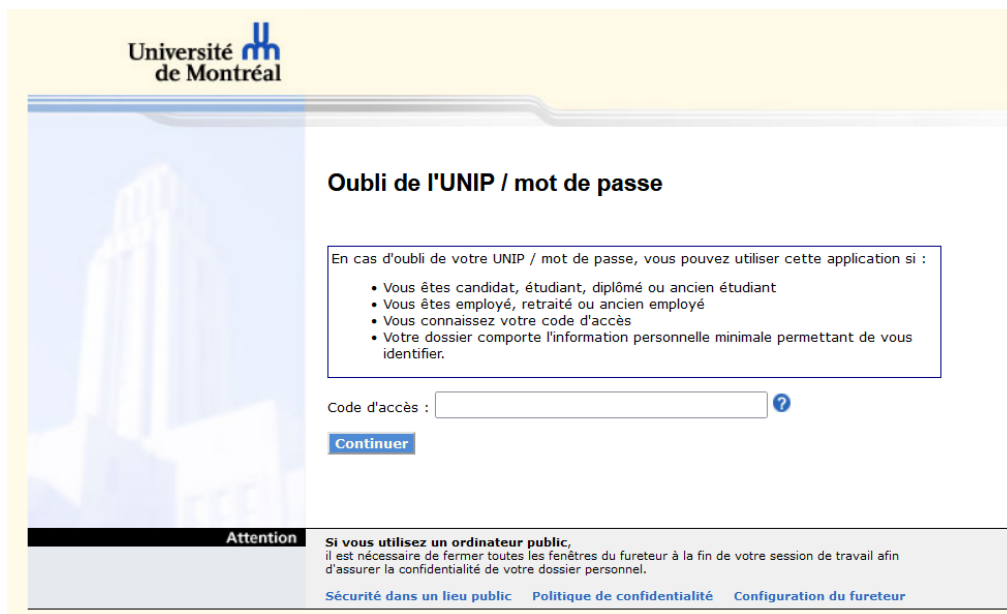
[Vous êtes étudiant](#)

[Vous êtes membre du personnel](#)

État des services

[Consulter les événements en cours](#)

À cette fenêtre, inscrire votre code d'accès dans la case appropriée. Cliquer ensuite sur le bouton *Continuer* et suivre les instructions.



Université  de Montréal

Oubli de l'UNIP / mot de passe

En cas d'oubli de votre UNIP / mot de passe, vous pouvez utiliser cette application si :

- Vous êtes candidat, étudiant, diplômé ou ancien étudiant
- Vous êtes employé, retraité ou ancien employé
- Vous connaissez votre code d'accès
- Votre dossier comporte l'information personnelle minimale permettant de vous identifier.

Code d'accès : ?

Continuer

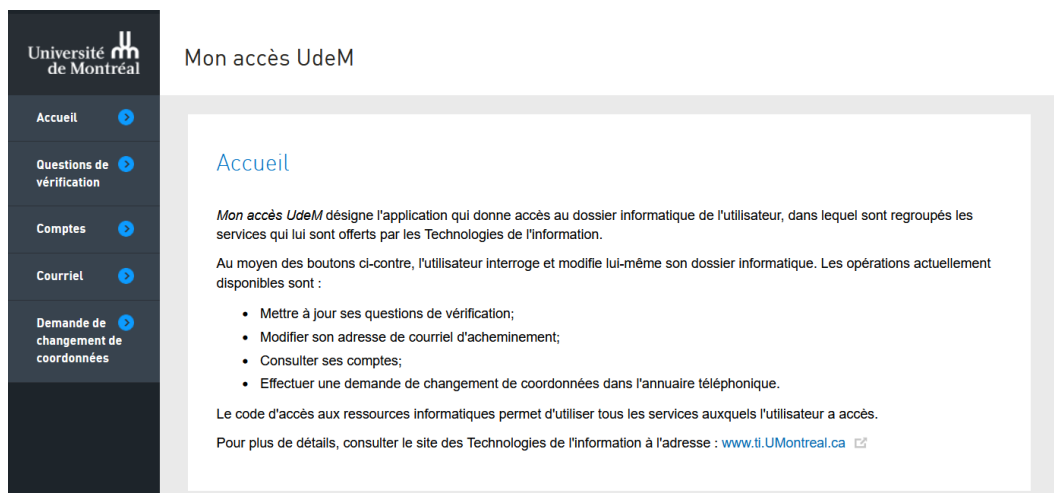
Attention Si vous utilisez un ordinateur public, il est nécessaire de fermer toutes les fenêtres du fureteur à la fin de votre session de travail afin d'assurer la confidentialité de votre dossier personnel.

[Sécurité dans un lieu public](#) [Politique de confidentialité](#) [Configuration du fureteur](#)

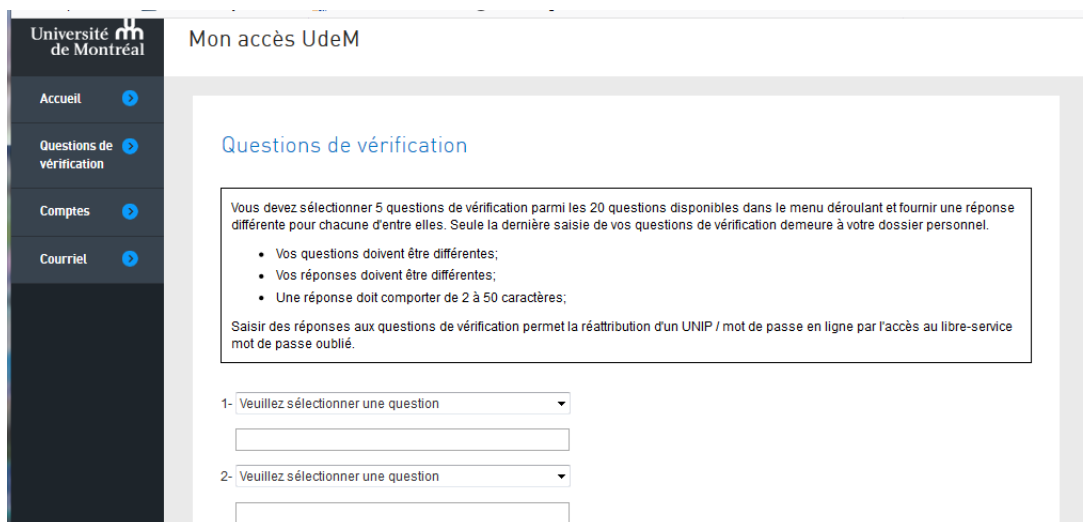
a) Questions de vérification

Pour faciliter la récupération de votre UNIP/mot de passe en cas d'oubli ou pour suspendre temporairement l'authentification A2F, il est fortement suggéré d'utiliser l'application *Questions de vérification* qui permet de gérer des questions et réponses personnelles de sécurité. Cette application web permet aux membres actifs de la communauté de l'Université de Montréal de réinitialiser l'UNIP/mot de passe ou de suspendre temporairement l'A2F de façon autonome.

Pour accéder à l'application *Questions de vérification*, vous devez vous rendre sur [Mon accès UdeM](#) et vous authentifier. Cliquer ensuite sur *Question de vérification* dans le menu de gauche.



À cette fenêtre, vous devez sélectionner 5 questions parmi celles proposées et répondre à chacune d'entre elles. En cas d'oubli de l'UNIP/mot de passe, trois de ces questions devront être répondues correctement pour permettre l'attribution d'un nouvel UNIP/mot de passe ou pour suspendre temporairement l'A2F.



Pour plus de détails, consulter la page [Questions de vérification](#).

b) Authentification à deux facteurs (A2F)

L'authentification à deux facteurs (A2F) permet de vérifier que vous êtes bien la personne que vous prétendez être lorsque vous vous connectez à des services en ligne importants. Elle ajoute un niveau de sécurité supplémentaire à votre compte de l'Université de Montréal.

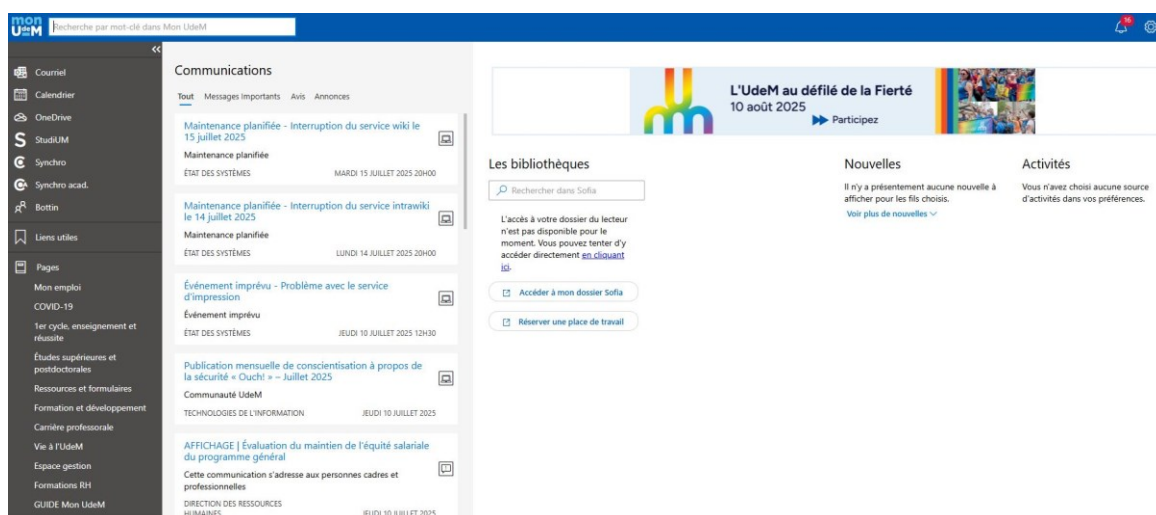
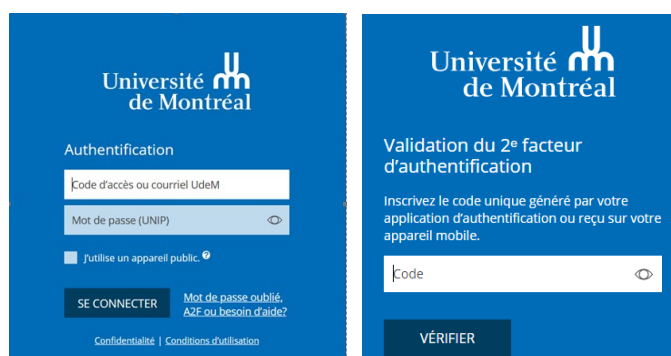
Le 2e facteur d'authentification est un code numérique qui est ajouté à votre code d'accès et votre mot de passe pour vous authentifier aux divers systèmes informatiques de l'Université. Ce code numérique vous sera demandé aléatoirement quand vous vous brancherez à un système qui utilise cette fonction, comme le VPN ou vos courriels sur Office365. Assurez-vous d'activer deux méthodes d'authentification.

Pour plus de détails, consulter la [page d'information A2F](#).

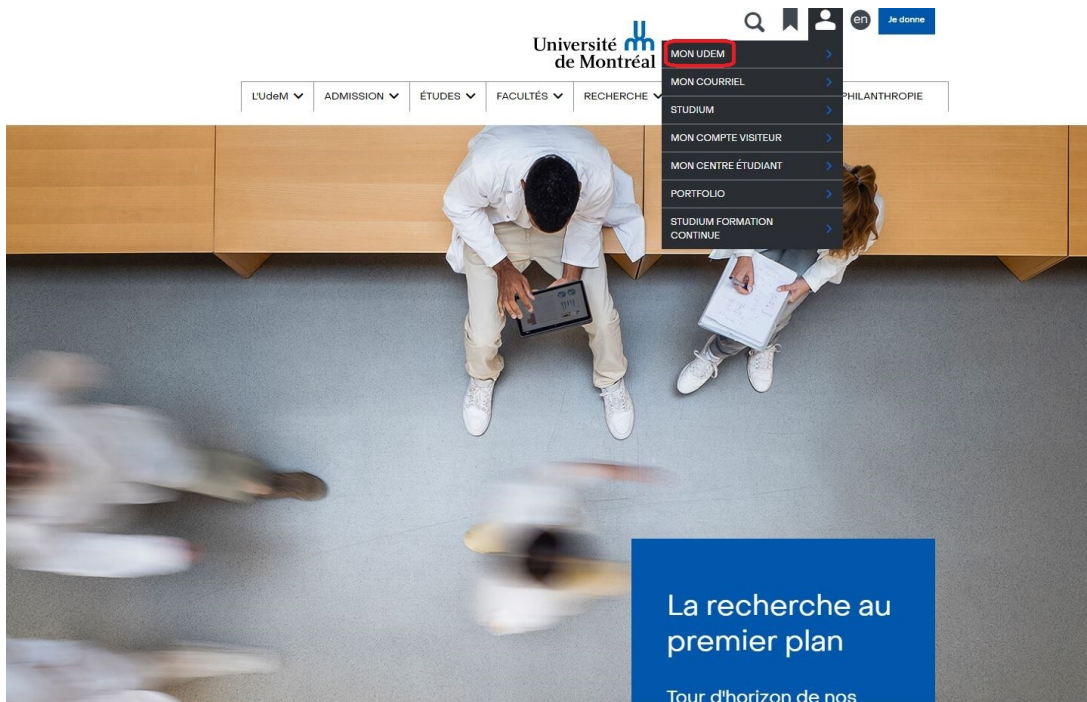
3 - MonUdeM

À l'aide d'une interface web et d'une application mobile (iOS et Android), [MonUdeM](#) propose une plateforme regroupant l'essentiel des communications institutionnelles et des outils pour fonctionner au quotidien à l'UdeM, tant pour les étudiants que pour les employés.

L'accès à *MonUdeM* se fait par le lien <https://monudem.umontreal.ca/>. Vous devez ensuite vous authentifier à l'aide de votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et votre code d'authentification A2F.



Vous pouvez également accéder à *MonUdeM* par la page d'accueil de l'[Université de Montréal](#). Vous devez cliquer sur l'icône  et sélectionner *MonUdeM* dans la liste déroulante.



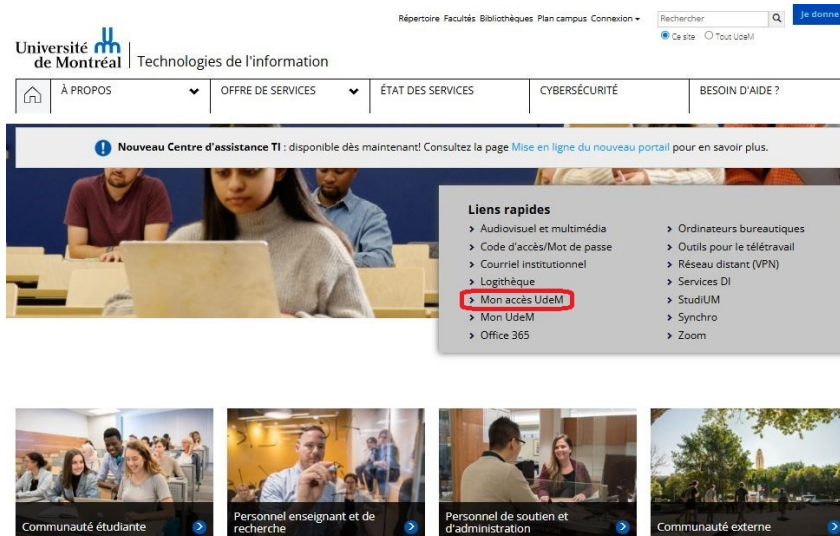
4 - Mon accès UdeM

[Mon accès UdeM](#) est l'application qui vous permet de gérer votre compte SIM (pour l'accès au Libre-Service *Synchro*, au courriel institutionnel, à *MonUdeM*).

À partir de cette application, il est possible de :

- consulter son adresse de courriel institutionnelle (@umontreal.ca) ;
- ajouter, modifier ou supprimer son adresse d'acheminement du courriel ;
- consulter son compte SIM;
- gérer ses questions de vérifications.

Vous pouvez y accéder par le lien *Mon accès UdeM* de la page web des [Technologies de l'information](#).



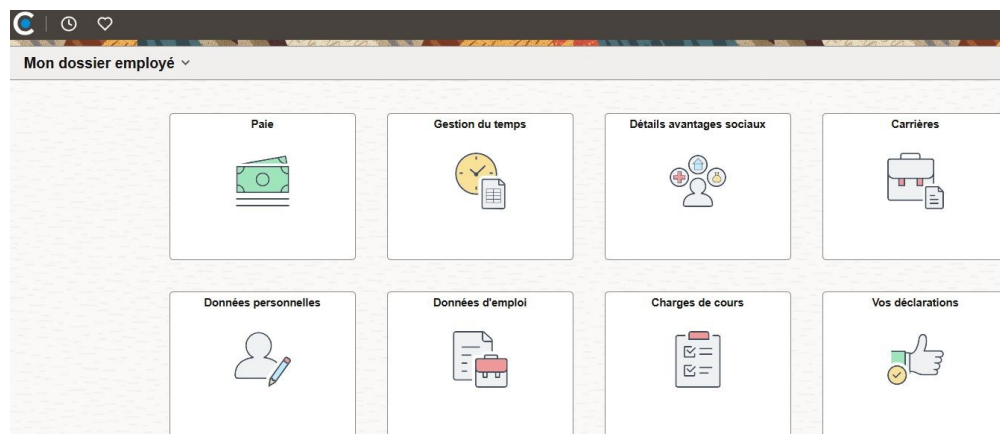
Vous devez ensuite vous authentifier à l'aide de votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et votre code d'authentification A2F.

Pour plus de détails, consulter la [fiche de service Mon accès UdeM](#).

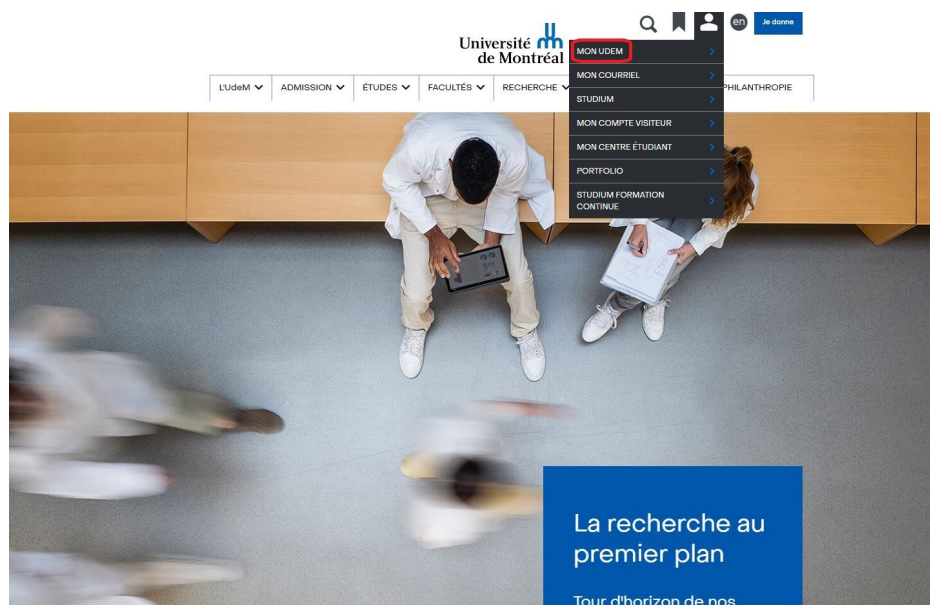
5 - Synchro

Synchro correspond au système d'information de gestion intégrée de l'Université de Montréal. Le *Libre-Service Synchro* vous permet d'accéder à vos données personnelles ainsi qu'à vos données d'emploi.

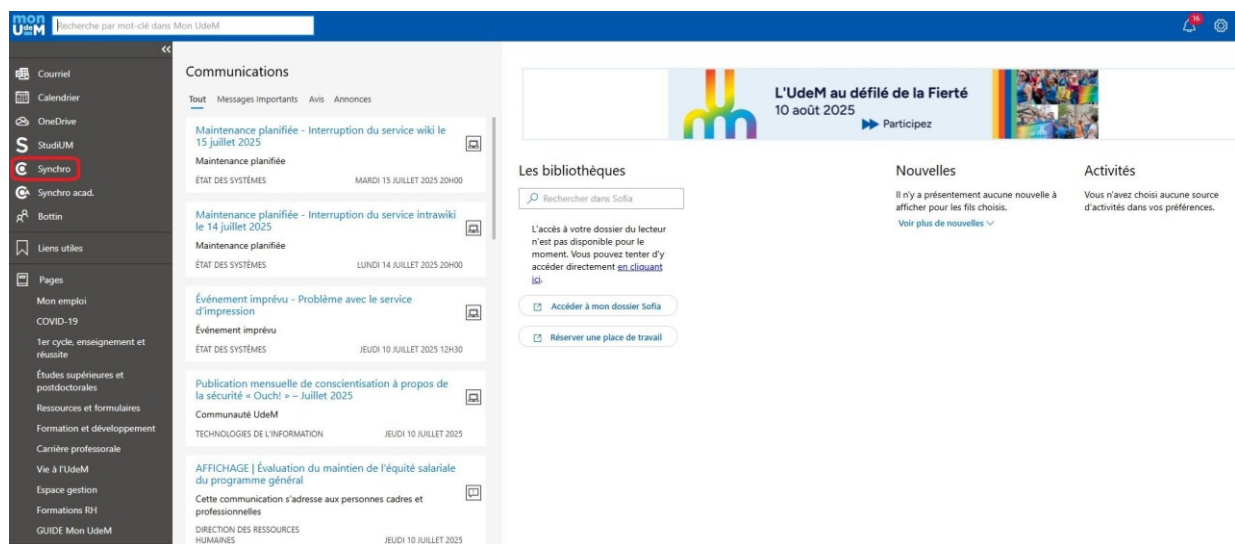
Pour un accès à *Synchro*, vous devez vous rendre sur le site <https://www.synchro.umontreal.ca/> et vous authentifier à l'aide de votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et votre code d'authentification A2F.



Vous pouvez également accéder à *Synchro* par la page d'accueil de l'[Université de Montréal](https://www.umontreal.ca/). Vous devez cliquer sur l'icône  et sélectionner *MonUDEM* dans la liste déroulante. Vous devez ensuite vous authentifier à l'aide de votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et votre code d'authentification A2F.



Dans le menu de gauche, cliquer sur la rubrique *Synchro*.



Pour plus de détails, consulter la [documentation Synchro](#).

6 - Principaux privilèges

L'utilisation des ressources informatiques doit essentiellement servir à la réalisation de la mission de l'Université de Montréal. Ces privilèges ne doivent, en aucun cas, être utilisés pour un usage personnel, commercial, de publicité ou de sollicitation, sous peine de retrait immédiat des services concernés.

Consulter la [Politique de sécurité de l'information](#).

a) Service intégré de micro-informatique (SIM)

Lors de votre engagement, l'accès intranet universitaire vous est accordé par le biais de l'accès SIM. Cet abonnement vous permet d'accéder à différents services auxquels vous êtes abonné. L'accès à ces services se fait à l'aide de votre code d'accès et votre UNIP/mot de passe.

Il est possible que vous ne soyez pas en mesure de vous authentifier dès votre entrée en fonction. Cette situation peut se produire dans le cas où le traitement de votre dossier ne soit pas complété ou qu'une erreur se soit produite dans votre dossier. Par conséquent, l'abonnement automatique à SIM ne peut être complété au moment de votre engagement.

Vous pouvez vérifier votre abonnement au service intégré de micro-informatique SIM en utilisant l'application [Mon accès UdeM](#). Après authentification, cliquer sur la rubrique « Comptes » dans le menu de gauche. Votre abonnement à SIM apparaît dans la section *Liste de comptes*.

Consultation de comptes

Identification

Code d'accès

Matricule

Nom et prénom

Statuts

Employé

Étudiant inactif

Liste de comptes

Environnement	Type	Code d'accès	Actif
Service intégré de microinformatique (SIM)	Utilisateur		☒ Consulter

b) Adresse de courriel institutionnelle

Lors de votre engagement, l'Université vous attribue une adresse de courriel institutionnelle sous la forme *prenom.nom@umontreal.ca*. C'est l'adresse de courriel que l'Université utilise pour communiquer avec vous. C'est également cette adresse qui sera publiée dans l'[annuaire téléphonique des personnes](#).

c) Service de courriel institutionnel infonuagique Office365

Ce service permet aux employés de bénéficier d'une adresse de courriel de l'Université de Montréal, habituellement sous la forme *prenom.nom@umontreal.ca* et d'une boîte aux lettres sous Office365. Ce service permet également la gestion des agendas, des tâches et l'organisation de réunions.

Pour accéder à la boîte aux lettres offerte par l'Université de Montréal, veuillez suivre le lien <http://o365.umontreal.ca/>.

Vous devez ensuite vous authentifier à l'aide de votre adresse de courriel de l'UdeM, votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et votre code d'authentification A2F.



Se connecter

prénom.nom@umontreal.ca

Pas de compte ? [Créez-en un !](#)

[Votre compte n'est pas accessible ?](#)

Suivant



Authentification

Code d'accès ou courriel UdeM

Mot de passe (UNIP)

☐ J'utilise un appareil public

SE CONNECTER [Mot de passe oublié, AZF ou besoin d'aide?](#)

[Confidentialité](#) | [Conditions d'utilisation](#)



Entrer le code

☒ Entrez le code affiché dans l'application d'authentification sur votre périphérique mobile

Code

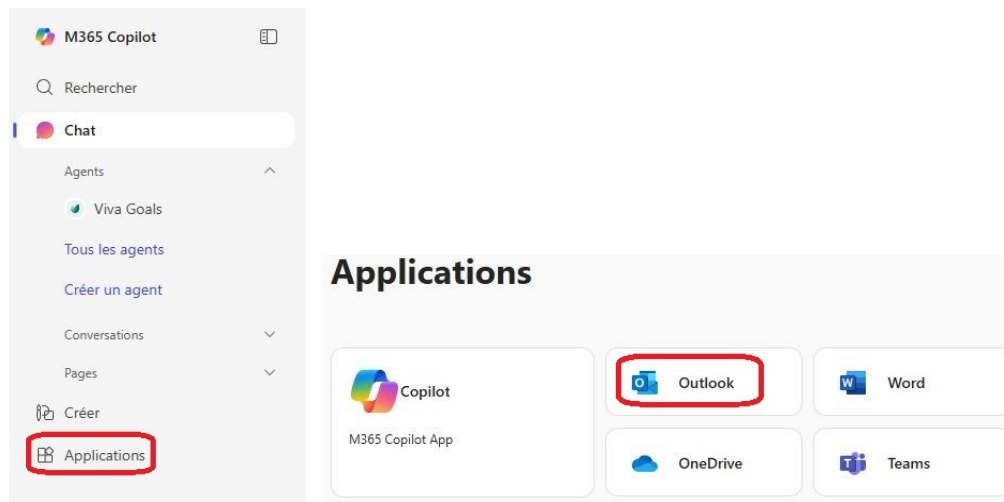
☐ Ne plus poser la question pour une période de 30 jours

[Un problème? Connectez-vous d'une autre façon](#)

[Plus d'informations](#)

Vérifier

Dans le menu de gauche, cliquer sur « Applications » et ensuite sur la tuile « Outlook » pour ouvrir votre boîte aux lettres.



Pour plus de détails, consulter la fiche de service [Courriel institutionnel infonuagique](#).

d) Adresse d'acheminement du courriel

Cette option permet de faire suivre le courriel institutionnel vers une adresse de courriel personnelle. Pour pouvoir acheminer les courriels de l'UdeM vers une autre adresse de courriel, il faut d'abord obtenir l'approbation de votre gestionnaire. Pour plus de détails, consultez la [Directive sur l'utilisation du courriel](#).

Pour ajouter une adresse d'acheminement du courriel, vous devez accéder à *Mon accès UdeM*, sélectionner la rubrique *Courriel*, inscrire votre adresse de courriel personnelle dans la section *Acheminement du courriel* et cliquer sur le bouton *Enregistrer*.

Lors d'une redirection du courriel vers une adresse personnelle, les messages envoyés à votre adresse de courriel institutionnelle sont dirigés vers l'adresse d'acheminement. Aucun message n'est sauvegardé dans votre boîte aux lettres de l'Université de Montréal.

e) Publication au répertoire des personnes

Toute personne, dont le statut est actif à l'Université de Montréal, voit ses coordonnées publiées dans l'[annuaire téléphonique des personnes](#). L'adresse de courriel institutionnelle ainsi que le poste téléphonique y sont affichés.

f) Office365

Microsoft Office365 est un service offert à la communauté universitaire. L'offre comprend plusieurs applications, dont la suite *Microsoft Office*, le service de courriel institutionnel infonuagique, Teams, Forms, l'espace de stockage *OneDrive*.

Pour accéder à *Office365* de l'Université de Montréal, vous devez vous authentifier à la page <http://o365.umontreal.ca> à l'aide de votre adresse de courriel de l'UdeM, votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et votre code d'authentification A2F.

Pour plus de détails, consulter la [fiche de service Office 365](#).

g) Ordinateurs pour professeurs

En vertu de la [convention collective du SGPPUM](#), une allocation est versée annuellement aux professeurs. L'acquisition d'un ordinateur normalisé fait désormais partie des dépenses admissibles à cette allocation. De fait, le professeur est en mesure, suivant certaines conditions, de remplacer lui-même son ordinateur lorsqu'il juge approprié et d'en payer le coût en utilisant son allocation.

Pour plus de détails, consulter la [documentation du service](#).

h) Service de prêt de matériel informatique offert dans certaines bibliothèques

Les membres de la communauté universitaire peuvent profiter du service de prêt de matériel informatique au comptoir de certaines bibliothèques. Cependant, les ordinateurs portables sont uniquement prêtés pour utilisation à l'intérieur de la bibliothèque.

Votre code d'accès et votre UNIP/mot de passe vous permettent de vous authentifier sur les appareils.

Pour plus de détails, consulter la page [Ressources informatiques](#) des bibliothèques.

i) Accès réseau en accès libre

L'Université de Montréal offre un service de prises réseau en accès libre aux professeurs disposant d'un ordinateur portable. La majorité des salles de cours sont dotées de telles prises. Les prises réseau de type privé, comme celles disponibles dans les bureaux, ne permettent pas le branchement d'ordinateurs personnels. Seuls les postes autorisés peuvent s'y brancher.

L'utilisation d'une prise réseau en accès libre permet, pour une période déterminée, d'accéder aux mêmes services informatiques auxquels vous avez accès lorsque votre ordinateur est à l'extérieur du campus.

Votre code d'accès et votre UNIP/mot de passe vous permettent d'y accéder.

Pour plus de détails, consulter la [documentation du service](#).

j) Accès sans fil au réseau informatique

L'Université de Montréal offre un service d'accès sans fil aux professeurs de l'Université. Des bornes d'accès sont déployées dans la majorité des pavillons du campus. L'utilisation du réseau sans fil permet, pour une période déterminée, d'accéder aux mêmes services informatiques auxquels vous avez accès lorsque votre ordinateur est à l'extérieur du campus.

Votre code d'accès et votre UNIP/mot de passe vous permettent d'y accéder.

Pour plus de détails, consulter la [documentation du service](#).

k) Accès hors campus aux ressources électroniques des bibliothèques (Proxy)

Le service *Proxy*, offert par les Bibliothèques, permet un accès direct aux ressources documentaires des bibliothèques à partir d'un appareil qui n'est pas branché au réseau campus. La majorité des ressources électroniques (périodiques, bases de données et données numériques) offertes consistent en des abonnements régis par des contrats de licences et dont l'utilisation est réservée à la communauté universitaire. Le service *Proxy* permet aux professeurs d'accéder à ces ressources depuis l'extérieur du

campus. Vous pouvez utiliser ce service pour consulter des périodiques électroniques à partir de votre domicile.

Tout étudiant ou membre du personnel est autorisé à utiliser le service *Proxy*. Il n'est pas nécessaire de s'abonner à ce service. Votre code d'accès et votre UNIP/mot de passe vous permettent d'y accéder, après avoir configuré votre navigateur. Pour plus de détails, consulter la [documentation du service](#) et les [informations pour effectuer la configuration](#).

I) Liste de distribution par cours

Une liste de distribution par cours regroupe, sous une seule adresse de courriel, l'ensemble des étudiants inscrits à un cours. Les professeurs, dont le nom est associé à un cours et qui désirent consulter l'horaire ou la liste des étudiants inscrits à un cours, peuvent accéder à l'application [Synchro – Centre corps professoral](#).

Informations du cours

[Synchro – Centre corps professoral](#) 

Le centre corps professoral de Synchro permet aux professeurs et chargés de cours de consulter:

- leur horaire
- leurs cours ainsi que les étudiants qui y sont inscrits

Les trois premiers vidéos de ce cours vous permettront de vous familiariser avec la navigation Synchro ainsi qu'avec les fonctionnalités **mon horaire**, **mes listes d'étudiants** et **mes notes** du centre corps professoral Synchro.

Vous pouvez aussi, au besoin, consulter la capsule **Recherche de cours** où vous apprendrez comment consulter le répertoire de cours de l'université.

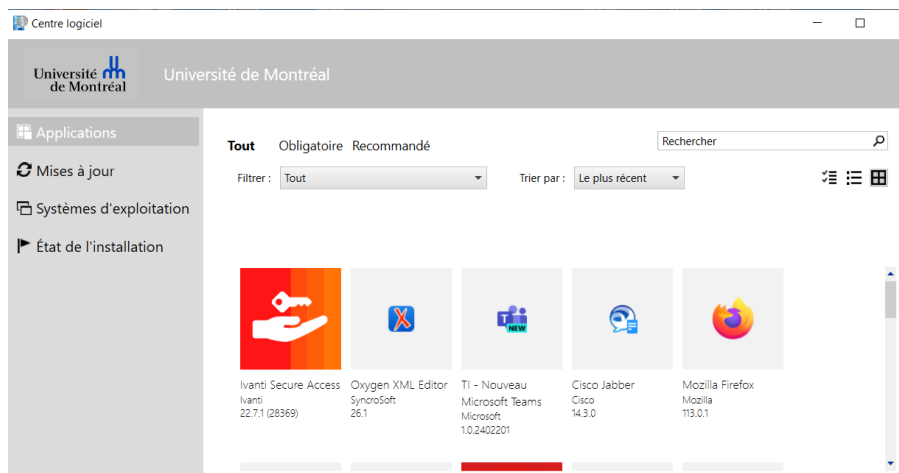
m) Liste de distribution par programme d'études

Une liste de distribution par programme regroupe, sous une seule adresse de courriel, l'ensemble des étudiants inscrits à un programme d'études.

L'application web est disponible à l'adresse <http://distribution.umontreal.ca>. L'authentification s'effectue à l'aide du code d'accès et de l'UNIP/mot de passe. Notez qu'une connexion VPN peut être nécessaire si vous y accédez depuis l'extérieur du campus de l'UdeM.

o) Centre logiciel

Le Centre logiciel est une application installée sur les postes de travail Windows normalisés de l'Université de Montréal. Il permet aux membres du personnel d'être autonomes pour effectuer l'installation ou la mise à jour de plusieurs logiciels. Pour y accéder, cliquer sur le raccourci *Centre logiciel* localisé sur le bureau ou saisir *Centre logiciel* dans la zone de recherche de la barre des tâches.



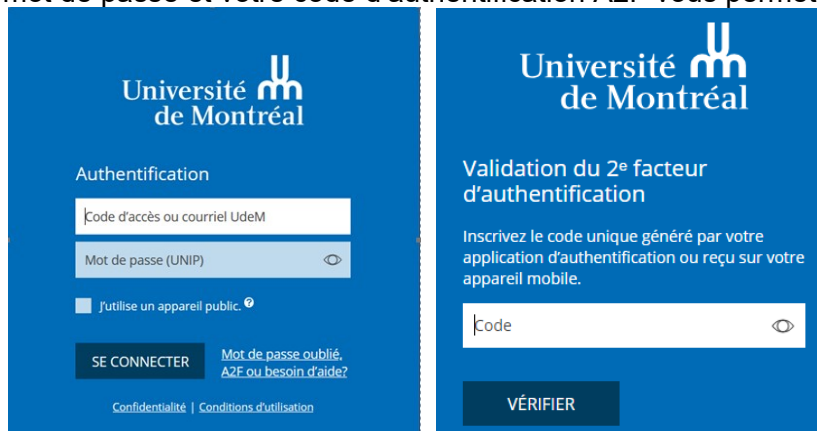
Pour plus de détails, consultez la [documentation du service](#).

p) Logithèque web

Ce service permet de télécharger et d'installer un certain nombre de logiciels, couverts par des licences institutionnelles, sur un ordinateur institutionnel. Ces logiciels sont disponibles selon le statut (employé, étudiant), la plateforme (*Windows*, *Linux*, *Macintosh*) et le site à partir duquel l'utilisateur accède à la logithèque (campus, centre hospitalier ou externe).

Les membres du SGPPUM ont accès à des logiciels supplémentaires de la logithèque.

Vous pouvez accéder à la logithèque par le lien suivant : <https://logitheque.ti.umontreal.ca>. Votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et votre code d'authentification A2F vous permettent d'y accéder.



Université de Montréal

Installation des logiciels

La nouvelle application « Centre logiciel » est disponible pour tous les postes de travail Windows 10 gérés par les TI. Elle permet d'installer ou désinstaller plus facilement les logiciels fournis par l'Université de Montréal. Cette application remplacera éventuellement la logithèque actuelle. Pour toute question, veuillez communiquer avec le Centre de services des TI au 514-343-7288.

Directive de téléchargement des logiciels
LIRE ATTENTIVEMENT

L'Université de Montréal, par son mandataire désigné les Technologies de l'Information (TI), met à la disposition de la communauté universitaire des logiciels couverts par des licences institutionnelles.

Toute personne en droit de télécharger ces logiciels s'engage à respecter le droit d'auteur et les conditions de téléchargement suivantes :

1. Sauf indication contraire, le téléchargement est une permission personnelle non transférable. Outre le cas des laboratoires

[Politique de sécurité informatique et d'utilisation des ressources informatiques](#)

☐ J'accepte les termes de la directive

Valider

Université de Montréal

La liste des logiciels autorisés

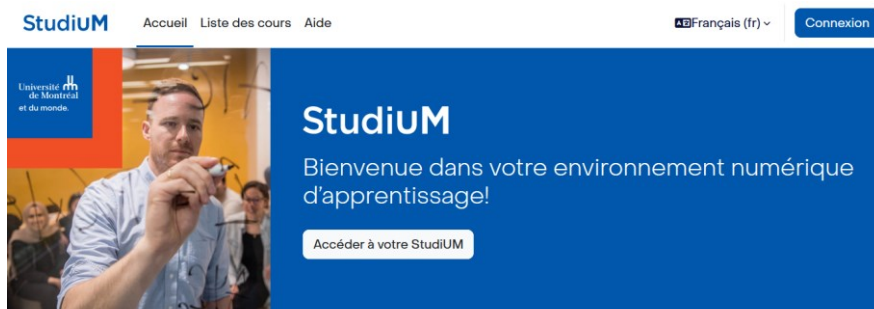
Sélectionner un logiciel

Valider

Pour plus d'information, consulter la [documentation du service](#).

q) StudiUM

L'Université de Montréal met à la disposition des professeurs, des chargés de cours et des étudiants un environnement numérique d'apprentissage et de collaboration, [StudiUM](#). Cet environnement peut être utilisé dans les cours en présence ou entièrement en ligne afin de soutenir des pratiques et des activités.



Pour accéder à cet environnement, vous devez utiliser l'adresse studium.umontreal.ca et vous y authentifier à l'aide de votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et le code d'authentification A2F si vous n'êtes pas connecté au réseau de l'UdeM.

Consulter la [documentation du service](#).

r) Service d'enseignement numérique et scientifique (SENS)

Le service d'enseignement numérique et scientifique (SENS) regroupe les applications scientifiques, les compilateurs, les logiciels statistiques qui sont nécessaires aux activités d'enseignement et de recherche. La plateforme est accessible via WEB/mobile. Elle offre un environnement de travail Linux et une vaste logithèque spécialisée.

Pour plus de détails, consulter la [documentation du service](#).

s) Eduroam

L'Université de Montréal est membre de la [communauté Eduroam \(EDUcation RoaMing\)](#)  qui regroupe plusieurs milliers d'institutions d'enseignement. Ces institutions offrent le même service d'authentification à un réseau sans fil public et sécurisé vers l'Internet.

Ce service permet à tout employé et étudiant de l'Université de Montréal, possédant un compte actif, de se connecter au réseau sans fil *Eduroam* de toutes les institutions membres en utilisant ses identifiants de l'UdeM (code d'accès et UNIP/mot de passe). Il permet également à tout employé et étudiant d'une institution membre d'*Eduroam* de se connecter au réseau sans fil *Eduroam* de l'Université de Montréal, en utilisant les identifiants de son établissement.

Seuls les employés et étudiants d'une institution membre ont accès à ce réseau. Il permet uniquement une connexion à Internet. Les ressources internes de l'Université de Montréal ne sont pas accessibles par ce réseau.

Pour plus de détails, consulter la [documentation du service](#).

7 - Points de services techniques (PST)

Les [Points de services techniques](#) (PST) offrent un service de prêt d'équipement audiovisuel et informatique. Ce service permet aux utilisateurs d'emprunter les équipements audiovisuels et multimédias disponibles dans les PST des Technologies de l'information, conformément à la politique de prêt d'équipement.

Le personnel enseignant peut effectuer une réservation à l'avance pour bénéficier d'un équipement en dehors des heures d'ouverture. Des dépôts sécurisés sont disponibles pour permettre ces prêts.

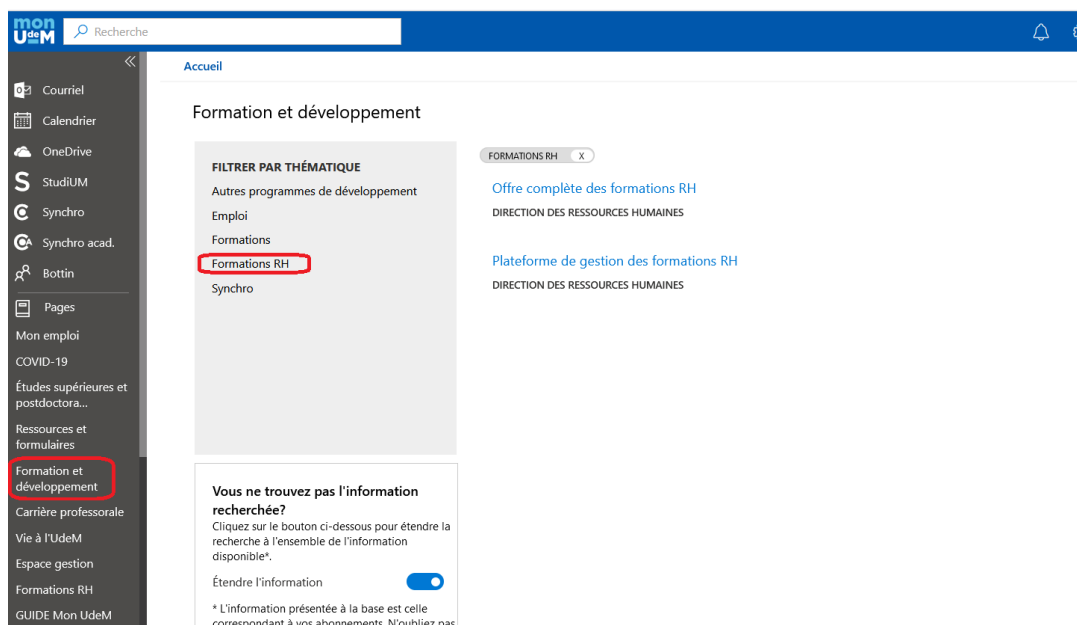
Pour emprunter ou remettre de l'équipement, il suffit de se présenter au comptoir des PST qui dessert votre pavillon. Vous pouvez également communiquer avec les PST de votre pavillon pour réserver un équipement. Veuillez vous référer à la page des PST pour connaître les [coordonnées ainsi que les heures d'ouverture](#), selon les différents pavillons.

Consulter les [règles du prêt d'équipement audiovisuel](#).

Pour plus de détails, consulter la [documentation du service](#).

8 - Formation bureautique

Les Ressources humaines (RH) vous invitent à participer à des séances de formation en bureautique. Pour plus d'information au sujet des formations offertes, vous devez accéder à la plateforme [MonUdeM](#). Après authentification, cliquer sur la rubrique *Formation et développement* dans le menu de gauche et ensuite, cliquer sur l'option *Formation RH* dans l'encadré grisé. La partie droite de l'écran affiche les liens vers l'offre complète des formations RH vers la plateforme de gestion des formations RH.



9 - Retrait des privilèges

Lorsque vous quittez l'Université de Montréal, un avis de retrait des privilèges vous est acheminé par courriel pour chacun des services auxquels vous êtes abonné. Cet avis sera répété hebdomadairement, durant quatre semaines, avant le retrait du service.

Lors du départ à la retraite, certains privilèges sont reconduits automatiquement.

Pour plus d'information, consulter les informations relatives aux [règles d'inactivation et de retrait des privilèges](#).

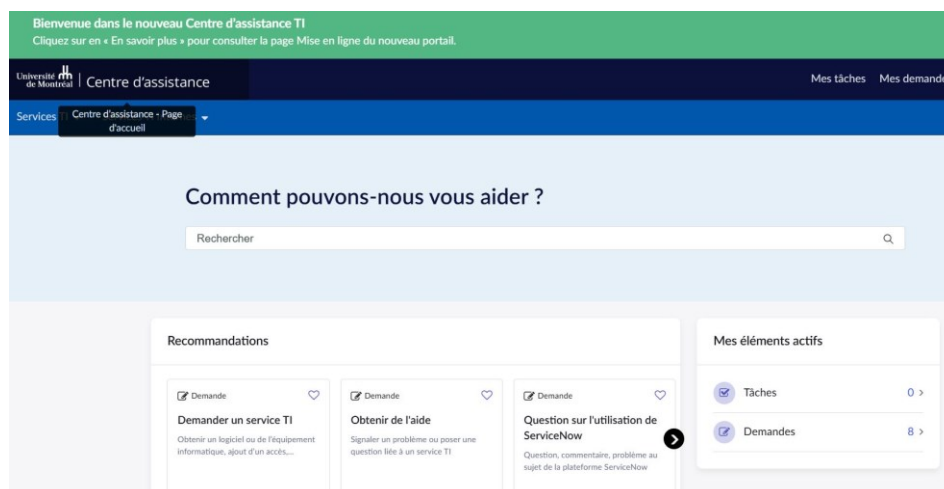
Avant le départ de l'UdeM, il est important de maintenir active une adresse d'acheminement de votre courriel afin d'être assuré de recevoir et de prendre connaissance des avis de retrait de service. Pour réacheminer les courriels de l'UdeM vers une adresse de courriel personnelle, accéder à [Mon accès UdeM](#), sélectionner *Courriel*, saisir l'adresse de courriel personnelle et enregistrer le changement.

10 - Soutien aux utilisateurs

Le site web des [Technologies de l'information](#) contient l'ensemble des informations relatives aux services offerts.

Pour toute demande d'information ou de soutien, vous pouvez :

- Transmettre une demande par le formulaire *Obtenir de l'aide* en accédant le [Centre d'assistance](#).



- Utiliser le service de clavardage accessible par l'adresse clavardage.ti.umontreal.ca.
- Téléphoner au 514-343-7288 pour obtenir de l'aide d'un technicien selon les [horaires d'ouverture](#) du Centre de services.